

Pour le bien vivre dans notre commune : quelques bons réflexes !

Pour que notre village reste un lieu de vie propre, sûr et agréable pour chacun d'entre nous, adoptons ensemble ces quelques réflexes de bon voisinage :

Gestion des déchets : Merci de ne sortir vos poubelles qu'au moment de la collecte. Les déposer trop tôt attire les chats qui éventrent les sacs, ce qui nuit à la propreté de nos rues.

Encombrants: La mairie et vos voisins n'ont pas vocation à gérer vos encombrants, merci à chacun de voir avec les déchèteries du secteur.

Stationnement civique : Nous savons que la configuration de certaines rues rend le stationnement parfois complexe. Cependant, dans la mesure du possible et partout où cela est réalisable, veillez à laisser un espace suffisant sur les trottoirs pour le passage des piétons et des poussettes.

Chiens et civisme : Pour la sécurité et le confort de tous, merci de tenir vos chiens en laisse lors de vos balades dans le village. De même, préserver la propreté de nos rues en ramassant leurs déjections est un geste citoyen essentiel (et obligatoire). Merci pour votre vigilance.

Aire de jeux pour enfants : Cet espace est dédié aux plus jeunes.

Merci de jeter systématiquement vos emballages dans la poubelle de l'aire de jeux.

Conformément à la législation en vigueur, il est strictement interdit de fumer dans et à proximité des aires de jeux pour enfants, y compris les cigarettes électroniques.

Préservons leurs poumons et évitons les mégots dans l'herbe ou les cailloux.

Merci à toutes et à tous pour votre civisme, votre compréhension et votre contribution au quotidien.

Un grand merci aux membres de notre Conseil Municipal des Jeunes.

Nous croyons fort en vous, en vos idées et en votre énergie pour notre village.

Vous avez toute notre confiance et notre soutien. Merci pour votre engagement.

2027, année présidentielle ! Êtes-vous bien inscrit sur les listes électorales ?

Pour voter, ne tardez pas : rendez-vous en mairie ou effectuez la démarche en ligne sur service-public.fr

Que vous fassiez la démarche en mairie ou bien en ligne, la date limite pour s'inscrire sera le 6e vendredi précédant le scrutin.

Trouvez-nous

27 rue principale
57590 Aulnois sur seille

Mardi de 17h30 à 19h

Jeudi de 17h30 à 19h.

Merci à notre secrétaire Laétitia Artis.

Joignez-nous

03 87 01 40 77
mairie@aulnois-sur-seille.fr

Suivez-nous

Restez informé via notre site
<https://aulnois-sur-seille.fr>
et sur panneau pocket.

La gazette d'Aulnois sur seille

Chères habitantes, chers habitants,

À travers cette nouvelle édition de notre Gazette, nous souhaitons avant tout vous adresser un grand et sincère merci.

Si notre village est vivant, accueillant, c'est grâce à vous. Que ce soit en partageant un repas à la Fête des Voisins, en venant à la brocante, en vous investissant comme bénévoles, ou simplement par vos gestes d'entraide au quotidien, vous participez activement à la vie de notre village.

Nos remerciements s'adressent aussi tout naturellement à nos agents communaux, aux associations, aux partenaires qui œuvrent pour faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre.

Qu'il s'agisse d'accueillir nos habitants, de végétaliser et nettoyer nos rues ou de restaurer notre mobilier urbain, leur engagement quotidien est précieux.

L'année qui s'ouvre sera rythmée par de nombreux projets ambitieux.

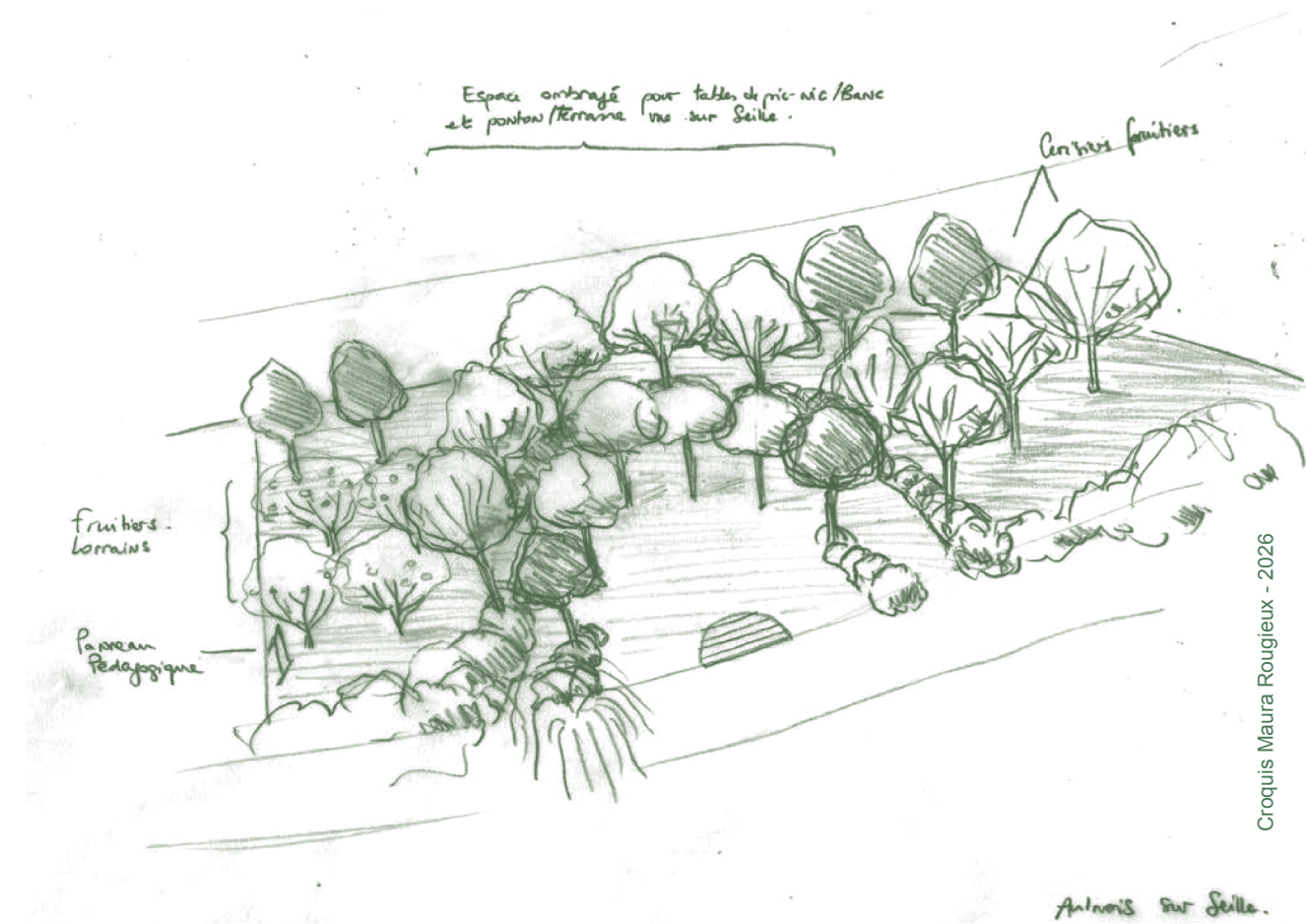
Sécurité, embellissement, solidarité : tous sont destinés à améliorer votre quotidien, tout en préparant notre village aux grands défis climatiques et économiques de demain.

Parce qu'une commune se construit avec et pour ses habitants, vos idées, votre énergie et votre engagement seront toujours les bienvenus.

Au nom de l'ensemble du Conseil municipal, nous vous remercions sincèrement pour votre confiance et votre implication.

Nous vous souhaitons une agréable lecture et une excellente continuation à toutes et à tous.

Le Conseil municipal



An fil des jours...

Fête des Voisins : un instant suspendu.

Un immense merci pour votre présence. Entre rires partagés et tablées conviviales, vous avez fait battre le cœur de notre village. Ces moments précieux font toute la richesse de notre commune.

On se donne rendez-vous l'année prochaine !



Téléphonie mobile : du nouveau pour l'antenne relais.

Le chantier pour l'installation de la nouvelle antenne relais a débuté au tout début du mois de juillet dernier.

Cet aménagement est une bonne nouvelle pour notre commune : il permettra d'améliorer la qualité des appels téléphoniques et d'apporter enfin un réseau stable à tout le village. Un vrai confort au quotidien pour les habitants, les professionnels et les services de secours.



Respectons notre environnement : stop aux incivilités !

Au printemps, des actes de vandalisme et des destructions de nids d'oiseaux ont été constatés dans notre commune. La municipalité rappelle avec fermeté que ces actes sont inadmissibles et strictement interdits par la loi, la plupart de ces oiseaux étant des espèces protégées.

Parce que la nature est notre alliée à tous, ces espèces sont essentielles à l'équilibre de notre village, notamment pour la gestion naturelle des insectes (moustiques, chenilles...).



Embellir et sécuriser notre quotidien.

Durant plusieurs jours cet été, notre équipe s'est mobilisée au niveau de l'aire de jeux pour l'entretien et la restauration des bancs. Merci aux habitants qui se sont joints à l'équipe municipale.

Côté sécurité routière, de nouveaux panneaux « STOP » ont été installés dans le village pour remplacer ceux qui avaient été volés ou détériorés. Dans cette même dynamique, les futurs marquages au sol (passages piétons et bandes de stop) seront prochainement réalisés pour sécuriser au mieux nos voiries et les déplacements de chacun.

Plus visibles, mieux protégés

Afin de renforcer la sécurité aux abords de l'école et de signaler la présence de nos enfants, la municipalité va installer une nouvelle signalétique. Ces panneaux rappellent à chaque conducteur l'importance de lever le pied à l'approche de la zone scolaire.

Un grand merci à l'ingéniosité, la gentillesse et la générosité de nos concitoyens qui nous ont aidés à créer et réaliser ces structures en crayons géants marquant la zone de l'école. Du fait main à plusieurs mains, bravo.

Cet aménagement est une première étape indispensable en attendant la réfection complète de la route, qui sera prise en charge par le Département.

Dans le prolongement de ces travaux, la commune déploiera ces prochaines années de nouveaux dispositifs pour réduire durablement la vitesse sur l'ensemble de notre traversée. L'objectif ? Permettre à chacun – petits et grands – de se déplacer en toute sécurité, à pied comme à vélo, au cœur de notre village.

Que va-t-il se passer ces prochains mois?

Adapter notre village : végétalisation et solidarité au quotidien.

Végétaliser nos espaces

Préserver le cadre de vie de notre village est essentiel. C'est pourquoi la municipalité lance un plan de végétalisation : arbres, arbustes et fleurs viendront bientôt apporter de la fraîcheur et embellir nos rues. Les demandes de devis et de subventions sont déjà en cours. Pour ce projet, nous nous appuyons sur l'expertise de la Fédération de chasse et de la Pépinière Rougieux de Lanfroicourt.

Un projet dans votre jardin ou votre verger ?

Nos partenaires et plusieurs associations locales peuvent vous conseiller. La mairie ne gère pas les aménagements privés, mais nous avons toutes les coordonnées utiles à votre disposition : n'hésitez pas à passer nous voir.

Les Veilleurs d'Été : préparer la solidarité dès aujourd'hui

Penser à l'avenir du village, c'est aussi prendre soin des habitants. Cet été, l'initiative « Les Veilleurs d'Été » a montré toute la force de l'entraide locale face aux fortes chaleurs.

Rendre visite à un voisin, échanger quelques mots ou veiller sur plus fragile que soi : cette attention portée aux autres reste nécessaire toute l'année.

Le registre communal de veille

Pensé pour accompagner les personnes isolées ou vulnérables, le registre de veille de la mairie est actif toute l'année. En période de canicule, de grand froid ou face aux aléas du quotidien, cet outil permet à l'équipe municipale de garder le contact. Si vous êtes concerné(e) ou si vous connaissez un proche vulnérable, pensez à vous inscrire ou à le signaler en mairie dès aujourd'hui.

Devenez « voisin-relais » dans votre rue

Pour faire face aux imprévus (tempêtes, intempéries, coupures de courant), nous finalisons le Plan Communal de Sauvegarde. Nous allons prochainement rechercher des habitants volontaires pour être les référents de leur rue ou quartier si un problème survient.

Continuons à prendre soin les uns des autres.

Vous avez des compétences dans le domaine médical? Vous parlez une langue étrangère? Vous pensez avoir des compétences qui pourraient servir en cas de crises? Vous souhaitez participer à la gestion de crise? Envoyez un e-mail à la mairie !

Le nouveau site internet de la commune arrive bientôt.

D'ici quelques semaines, notre village disposera de son tout nouveau site internet. Pensé pour être simple et accessible à tous, cet outil vous permettra de retrouver facilement toutes les informations sur la vie de notre commune.

Vous y consulterez l'agenda des événements à venir, le suivi des projets municipaux, mais aussi les plans et parcours de nos balades locales. Côté pratique, il vous facilitera le quotidien en regroupant les démarches administratives, les infos utiles, les horaires de la mairie ainsi qu'un accès direct à notre page PanneauPocket.

Rendez-vous très prochainement en ligne <https://aulnois-sur-seille.fr>

Notre château et son architecture remarquable seront à l'honneur cet automne dans l'émission Des Racines et des Ailes. Une immense fierté pour notre village.

La date de diffusion vous sera communiquée dès que possible sur notre site web et via PanneauPocket.



Le mémo des travaux : quelles autorisations ?

Dès que vous modifiez l'aspect extérieur de votre habitation, ou que vous augmentez la surface du plancher, une déclaration préalable de travaux ou un permis de construire sera exigé selon votre cas, afin de respecter les règles d'urbanisme inscrites au PLU (Plan Local d'Urbanisme) qui s'imposent à tous.

Notre village est également soumis à la réglementation des ABF (Architecte des Bâtiments de France) qui limitent certains travaux afin de préserver l'environnement architectural lié à notre château classé.

Selon votre cas, les cerfa suivants sont à compléter :

Déclaration préalable : cerfa 16702*02

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R11646>

Permis de construire : cerfa 13406*16

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R11637>

